



Résultats clé

Consommation alimentaire La période d'analyse est similaire à celle d'août 2013 où :

- 1 à 3 ménages sur 10 avait une consommation alimentaire inacceptable ce qui correspond aux phases 2 ou 3 de l'IPC.
• 2 à 4 ménages sur 10 avaient une diversité alimentaire moyenne à faible.

Evolution des moyens d'existence :

Aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, la majorité des ménages est obligée de recourir à des stratégies d'adaptation négatives et 25% des ménages en milieu urbain dépendent de stratégies de crise ou d'urgence (CNSA/PAM, juin 2016) et 56 % des ménages en milieu rural (CNSA/PAM, décembre 2015)

Nutrition La prévalence de la malnutrition aigue globale (MAG) varie de 3 à 8% qui correspond à une Phase 1 ou 2 de l'IPC (SMART, 2016 / Données non encore validées)

Résumé narratif des causes, du contexte et des principaux problèmes

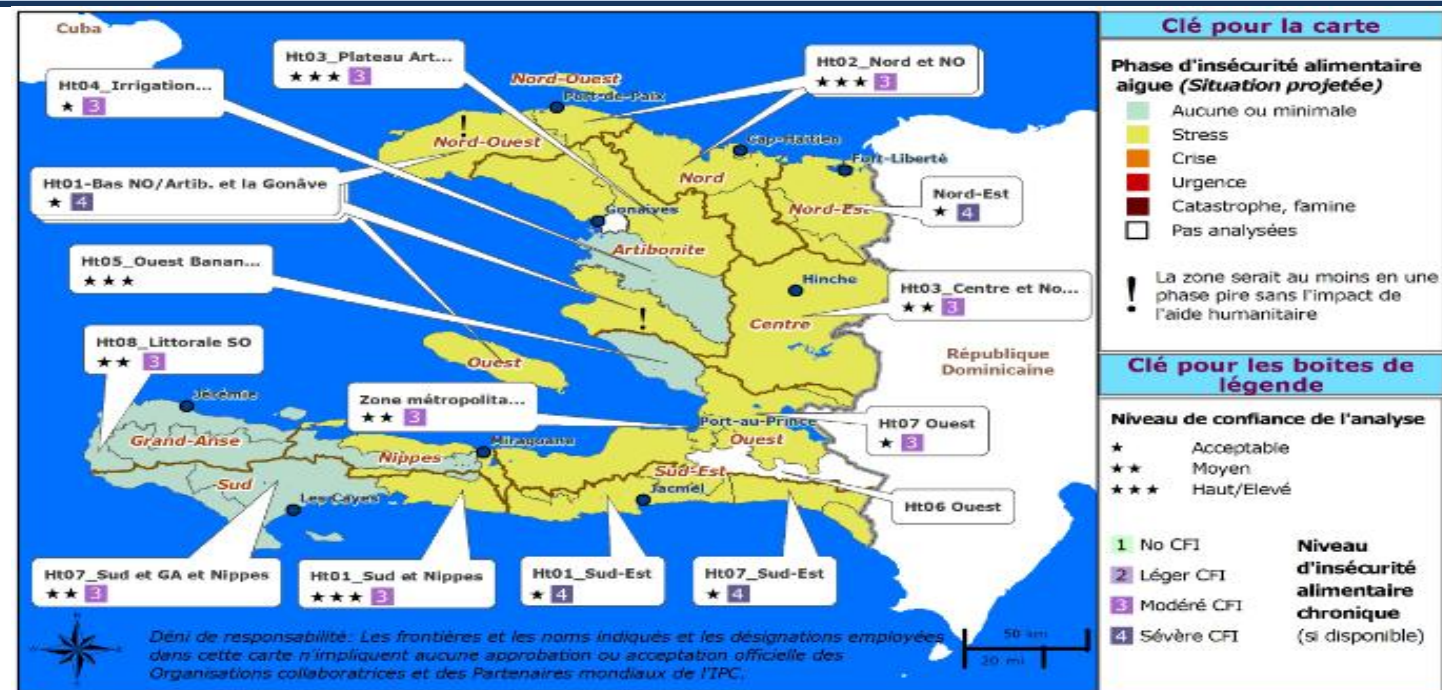
La période de projection correspond à la seconde saison de pluie, à la campagne agricole d'été/automne (mois d'août à novembre) et à la période de récoltes des cultures à long cycle (pois congo, petit-mil, igname) de la campagne de printemps.

Selon les prévisions de la « Carribean Regional Climate Outlook Forum (CariCOF) » la pluviométrie sera moyenne sur tout le pays entre juillet et novembre. Après donc deux années consécutives de sécheresse, l'amélioration de la pluviométrie constatée au cours du printemps, va se maintenir jusqu' à la fin de l'année.

D'un autre coté, en raison de la relative bonne performance enregistrée au cours de la campagne agricole de printemps, les agriculteurs ont un plus grand accès aux moyens de production. Les conditions semblent être remplies pour une performance proche de la normale des prochaines campagnes agricoles d'automne et d'hiver.

Toutefois, les pluies abondantes sont susceptibles de provoquer des inondations localisées particulièrement dans l'Artibonite, l'Ouest, le Sud-est et le Sud entre autres et le passage éventuel d'un ouragan/cyclone risque d'affecter les récoltes.

Les récoltes du printemps, la baisse/stabilité des prix des denrées de base, et la demande de main-d'œuvre agricole amélioreront l'accès alimentaire, du moins jusqu'en décembre.



Pour en savoir plus, contactez: La Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) (cnsa@cnsahaiti.org)

Partenaires de l'analyse et organisations de soutien

CNSA, MSPP, ECHO, FAO, ACF, OXFAM, PAM, KoreLavi, USAID, FEWSNET, UNICEF, GOAL, REACH, CARITAS, OCHA

Principaux résultats et problèmes

- On s'attend à une amélioration de la situation au niveau des différentes zones d'analyse. L'amélioration de la disponibilité contribuera au fléchissement des prix des produits alimentaires locaux. En plus des stocks constitués des récoltes de printemps, les récoltes de pois congo, d'igname, de patate viendront renforcer la disponibilité à partir du mois de novembre. L'amélioration ne sera pas suffisante pour induire un changement de phase. **Toutes les zones analysées ont été classifiées dans la phase 2 (stress)** ou la phase minimale (phase1). Toutefois, les zones HT07 Sud /Grand Anse/Nippes et HT08 Littorale SO passeront de la phase 2 (stress) à la phase 1(minimale).
- Certains facteurs risquent par contre de faire changer les scénarios
 - Epidémie de fièvre Zika et de Choléra pendant la période pluvieuse
 - Passage d'un ouragan entre juillet et novembre
 - Augmentation substantielle du taux des transferts privés
 - Augmentation salariale substantielle sans augmentation de la productivité de la main-d'œuvre
 - Des pluies plus faibles que la moyenne à des moments critiques des cultures entre juillet et décembre.
 - L'attaque des plantations de sorgho par les pucerons.
- Il convient de rappeler que cette classification par grandes zones de moyens d'existence peut toutefois revêtir **des disparités importantes à l'échelle inférieure**, au niveau des communes par exemple, suivant l'existence de facteurs dynamisants comme la présence de systèmes irrigués en fonctionnement ou contraignants comme un fort isolement géographique ou une anomalie climatique localisée par exemple. La phase de la zone est déterminée par les phases des 20% de la population se trouvant en pire condition.

Méthodes IPC et principales difficultés

A défaut de données très récentes pour certaines zones et pour prendre en compte la saisonnalité des données disponibles pour d'autres zones, les analystes ont dû procéder à des **inférences dans le temps et l'espace** qui consiste à établir à partir de l'analyse des facteurs contributifs de la sécurité alimentaire (conditions climatiques, les opportunités de travail, la performance de la campagne agricole, la tendance des prix alimentaires, ...) si les conditions actuelles sont meilleures ou pires que celles qui prévalaient au moment de la collecte de données.

Les unités d'analyse sont basées sur les zones de moyens d'existence (FEWS NET/CNSA) et les départements. Le non disponibilité de données représentatives à un niveau inférieur n'a pas permis d'avoir des unités d'analyse plus désagrégées. Il va sans dire que cette classification par zone de moyens d'existence **cache certainement des réalités plus graves que la phase 2.**

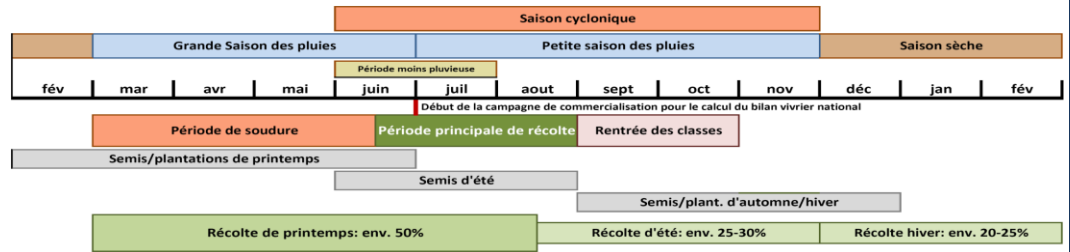
On a utilisé pour la gestion et l'organisation de l'information **l'ISS (information Support System)** qui est un portail web qui facilite le partage d'informations entre les différentes parties prenantes de l'analyse. Les informations peuvent donc être consultées en ligne sur demande.

Le Groupe de Travail a été confronté à un certain nombre de difficultés pour la réalisation de l'atelier :

- **Insuffisance de données récentes** pour certaines zones d'analyse et d'autres données pas suffisamment fiables ce qui a réduit le niveau de confiance de l'analyse.
- L'utilisation de **données nutritionnelles** certes récentes mais **non encore validées**
- On a certes noté beaucoup d'intérêt de la part des différentes parties prenantes de l'analyse toutefois **l'équipe d'analystes n'était pas disponible à temps plein** durant la période de l'atelier, ce qui a contribué à prolonger la durée de l'atelier.
- **Insuffisance de temps pour la préparation des données** qui a également justifié la nécessité de prolonger l'atelier.

Calendrier saisonnier de la sécurité alimentaire et les implications pour le suivi

Le calendrier agricole en Haïti comprend trois saisons de culture : le printemps qui va de février/mars à juillet/août ; l'été, du mois d'août à novembre et l'hiver de décembre à février. Les récoltes d'été et d'hiver représentent environ 50% de la production annuelle à l'échelle nationale. Il est **important de suivre**



l'évolution de la pluviométrie dans les différentes zones agro écologiques d'ici à la fin de l'année. D'autant plus que la réussite de ces campagnes va influencer les investissements dans la prochaine campagne de printemps.

La saison cyclonique qui va de juin à novembre est prévue d'être typique avec des **risques normaux d'impacts négatifs** (destruction de cultures, perturbation des marchés, la perte d'animaux et de vies humaines, coupure de route, aggravation de l'état nutritionnel) particulièrement au niveau des départements du Sud-Est, Sud, Grand-Anse, Nippes, Ouest. Le passage d'un cyclone/ouragan même de faible intensité peu changer de manière considérable les prévisions en ce qui concerne la situation de sécurité alimentaire.

Suivre la tendance des prix sur **le marché international** et la tendance du **taux de change** desquels dépendent en grande partie la tendance des prix sur le marché national.

Recommandations pour les étapes suivantes pour l'analyse et la prise de décision

- Poursuivre l'effort de désagrégation des zones d'analyse particulièrement au niveau du département de l'Ouest qui est très diversifié en termes de moyen d'existence.
- La CNSA vient d'initier des séances de formation à l'échelle décentralisée en vue de la constitution de groupes de travail techniques départementaux, il est donc souhaitable de poursuivre cet effort de décentralisation des analyses IPC, ce qui permettra de réduire les coûts d'analyse et aussi la pérennité des analyses IPC.
- Suivre l'évolution des campagnes agricoles d'été et d'hiver qui représente 40% à 50% de la production annuelle à l'échelle nationale.
- Faire le plaidoyer auprès des institutions partenaires pour que les zones de moyens d'existence soient considérées, comme unité d'analyse (en plus des unités administratives). Ceci faciliterait la prise de décision dans la mesure où on aurait des unités plus restreintes et plus homogènes.
- Continuer d'appuyer financièrement la CNSA dans la mise en œuvre de l'IPC

Pour plus d'informations, contactez

Groupe de travail technique IPC : cnsa@cnsahaiti.org; hcazeau@yahoo.fr; jeancarel.norceide@wfp.org; hjeanulyse@yahoo.fr
Unité de soutien global IPC : www.ipcinfo.org; jerry.arguello@fao.org;

Partie III- Tableau détaillé de la population (situation projetée)									
Zone de moyen d'existence	Divisions administratives	Population Totale	Phase 1			Phase 2 ou pire			
			Population		%	Population		%	
Ht01 Bas NO; Artibonite & Ouest	Nord-Ouest: Baie de Henne, Bassin Bleu**, Bombardopolis, Jean-Rabel, Mole St-Nicolas, Port de Paix** / Artibonite: Anse-Rouge, Gonaives **, Gros Morne**, La Chapelle, St-Marc, Terre Neuve, Verettes** Ouest: Pointe a Raquette et Anse a	1,008,674				151,000 à	252,000	15 à 25%	
HT01 Sud-Est	Sud-Est: Jacmel**, Marigot**, Cayes-Jacmel**, LaVallee**, Bainet**, Cote de Fer**, Thiotte**, Anse a Pitre**	370,071				74,000 à	111,000	20 à 30%	
HT01 Sud et Nippes	Sud: Aquin** / Nippes: Miragoane**, Petite Riviere des Nippes, Anse a Veau, Petit Trou des Nippes, L'asile**, Arnaud**,	252,505				38,000 à	63,000	15 à 25%	
HT02 Nord et Nord-Ouest	Nord: Cap-Haitien**, QuartierMorin, Limonade, Acul du Nord, Plaine du Nord, Borgne, Port Margot, Limbe, Bas-Limbe, Plaisance, Pilate, Milot / Nord-Ouest: La Tortue, Anse a Foleur, BassinBleu**, Port de Paix**, St-Louis du Nord,	841,150				379,000 à	463,000	45 à 55%	
HT03 Centre et Nord	Centre: Tout de departement / Nord: Grande-Riviere, Bahon, St-Raphael, Dondon, Ranquite, Pignon, LaVictoire,	942,081				377,000 à	471,000	40 à 50%	
HT03 Plateau Artibonite	Artibonite: Ennery, Gonaives, Gros-Morne**, Marmelade, St-Michel,	401,532				80,000 à	120,000	20 à 30%	
HT04 Irrigation	Artibonite: Desdunes, Dessalines, Grande Saline, Lestere, Petite Riviere, Verettes**	458,065	389,000 à	412,000	85 à 90%				
HT05 Banane	Ouest: arcahaie, cabaret / Artibonite: Verettes**	236,435	201,000 à	213,000	85 à 90%				
HT07 Sud-Est	Sud-Est: Jacmel**, Marigot**, Cayes-Jacmel**, Bainet**, Cote de Fer **, Thiotte**, Anse a Pitre**, Belle-Anse, LaVallee de Jacmel	213,716				43,000 à	53,000	20 à 25%	
HT07 Sud /GrandAnse/Nippes	Sud: Cayes, Torbeck, Chantal**, Camp-Perrin, Maniche, Aquin**, St-Louis du Sud, Cavaillon, Port a Piment**, Chardonnières**/ Grand-Anse: Jeremie**, Moron**, Chambellan, Anse d'Hainault**, Corail**, Roseaux**, Beaumont, Pestel** / Nippes: Miragoane**, Fonds des Negre, Paillant, Petit Trou des Nippes, L'Asile**, Arnaud**, Plaisance, Baraderes	715,224	572,000 à	644,000	80 à 90%				
HT08 Littorale SO	Grand-Anse: Jeremie**, Abricot, Bonbon, Anse d'Hainault **, Dame-Marie, Les Irois, Corail**,Roseau **, Moron**, Pestel** Sud: Chantal**, Ile a Vache**, Port Salut, Port a Piment**, Chardonnières**, St Jean du Sud, Amiquet, Coteaux, Port a Piment, Roche a Bateau, Les Anglais, Tiburon	521,965	391,000 à	444,000	75 à 85%				
HT09 Autres zones Urbaines	Centre urbain des 9 chefs lieu de departement (autre que l'Ouest)	833,471							
Nord-Est	Tout le departement	367,038				128,000 à	165,000	35 à 45%	
HT6-Ouest	Ouest: Petionville**, Kenscoff, Croix de Bouquet**, Fonds-Verettes	120,156							
HT7-Ouest+Ht03	Ouest: Port au Prince**, Carrefour **, Petionville**, Gressier, Leogane, Petit-Goave, Grand-Goave, Croix des Bouquet**, Thomazeau, Ganthier, Cornillon**	1,005,027				352,000 à	402,000	35 à 40%	
Aire metropolitaine	Ouest: Port au Prince**, Carrefour**, Petionville**, Delmas, CiteSoleil, Tabarre	2,618,894				393,000 à	655,000	15 à 25%	
TOTAL			1,553,000 à	1,713,000		2,015,000 à	2,755,000		

** Communes se trouvant dans plus d'une zone de moyen d'existence